

EXTRAIT N°29/2  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

26 SEP. 2023

ID : 060-219001430-20230518-292023-DE

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	16	13

Date de la convocation
11 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation
11 septembre 2023

Date d'affichage de la délibération
20 septembre 2023

Objet de la délibération
Tarifs des sorties ALSH Toussaint

L'an deux mille vingt-trois et le 18 septembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

Présents : M. MARECHAL Philippe, Mme LUGEZ Carine, M. MARMIN Philippe, Mme ALMIENTO-MARTIN Christelle, Mme ARHUR Sylviane, M. DUPAS Fabien, M. ANDRIES Christophe, M. HERGLE Gilles, Mme GULLOU Marie-Odile, M. VERHOESTRATE Jean-Pierre, M. MONVOISIN Patrice, Mme STIZ Catherine

Pouvoirs : Mme MORELLE Isabelle à M. MONVOISIN Patrice

Absents excusés : M. ETHEVE Jean-Victor, Mme GERARD Elodie, M. BAPTISTE Christophe

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

Monsieur le Maire indique aux membres présents que dans le cadre de l'accueil de loisirs l'équipe d'animatrices propose des sorties :

Sortie cinéma Pathé Montataire : 7,50 € par enfant de 3 à 12 ans  
Repas : 5 €

Soit un total de 12,50 €.

Sortie cirque Bouglione : 15 € par enfant de 3 à 12 ans.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

Approuve les tarifs ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Pour copie conforme,  
Le 19/09/2023  
Le Maire,  
Philippe MARECHAL